



Protégez ceux que vous aimez.

Plan de protection du Canada, un chef de file en assurance vie sans exigence médicale et à émission simplifiée, offre une protection allant jusqu'à 1 000 000 \$ et pour les régimes **SANS EXIGENCE MÉDICALE** jusqu'à **750 000 \$**.

Les paiements commencent le deuxième mois !¹ | Taux abordables
Proposition facile à faire | De 18 à 80 ans

Renseignez-vous sur les avantages sans frais!² En voici quelques-uns :

- ✓ LawAssure³
- ✓ Apprentissage continu
- ✓ Programme concurrentiel de bourses d'études

Téléphonez dès aujourd'hui pour obtenir une soumission gratuite et sans obligation.



ppcquebec.ca

PLAN DE PROTECTION DU CANADA et le logo sont des marques de commerce de Plan de protection du Canada, une société de la Financière Foresters. L'assurance vie sans exigence médicale et à émission simplifiée et l'assurance maladies graves sont souscrites par Foresters, compagnie d'assurance vie. Utilisées sous licence.

¹ Cette offre s'applique seulement aux paiements mensuels.

² Les bénéfices de membre de la Financière Foresters sont non contractuels, assujettis à des conditions d'admissibilité, à des définitions et à des restrictions particulières à chaque bénéfice, et ils peuvent être modifiés ou annulés sans préavis, ou ne plus être offerts.

³ LawAssure est un service de préparation de documents en ligne pour la création de testaments, de procurations et de directives relatives aux soins de santé personnalisables offert par Epoq Inc. Epoq est un fournisseur de services indépendant et n'est pas affilié à Foresters. Non offert au Québec, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. LawAssure ne constitue pas un service juridique et n'offre pas de conseils juridiques. Il ne remplace pas les conseils ou les services juridiques d'un conseiller autorisé. La Financière Foresters, ses employés et ses représentants en assurance vie ne fournissent pas, au nom de Foresters, de conseils juridiques, successoraux ou fiscaux.